Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8270454
Centre d'intérêt: 34

Laferrière, Michel.

La situation raciale à Montréal : quelques éléments de réflexion / Michel Laferrière. -- Montréal : M. Laferrière, 1979.
16 f. ; 28 cm.

Cote Dewey: 305.8'0971428/L162s Cote LC: HT/1521

Descripteur(s): *Attitude raciale *Groupe ethnique *Rôle de l'école *Relations sociales

Identificateur(s) de sujet: *Situation raciale

Le document se veut une étude introductive sur la situation raciale à Montréal. Dans un premier temps, l'auteur examine la situation actuelle et élabore quelques scenarii possibles pour l'avenir. Adoptant une perspective psycho-sociologique de type réformiste, il suggère ensuite diverses stratégies propres à diminuer les tensions raciales et à instaurer des relations harmonieuses entre les groupes ethniques. Soulignant qu'il faut changer les attitudes pour espérer modifier les comportements, il insiste sur le rôle du milieu éducatif: amélioration des manuels scolaires, éducation des jeunes enfants, sensibilisation des adultes.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 06
Auteur de l'analyse: fr

E D U U 8270454

La situation raciale à Montréal:
quelques éléments de réflexion.

Michel Laferrière

E D U Q 8270454

LA SITUATION RACIALE A MONTREAL: QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION

Michel LAFERRIERE

Faculté des Sciences de l'Education
Université McGill

Juillet 1979

Adresse:
bureau: 3700 McTavish
Montréal, Qué. H3A 1Y2
téléphone: 392-8343
392-8829

domicile:
6010 Avenue Durocher
Outremont, Qué. H2V 3Y6
téléphone: 276-6260

Copyright Michel Laferrière, 1979
Ne pas citer sans permission s.v.p.

PREFACE

Nous présentons le texte suivant à titre documentaire. La rédaction en a été décidée après les "incidents de la rue Bélanger," et le but visé n'est pas de fournir une analyse en profondeur de la situation raciale à Montréal, ni d'offrir des solutions toutes faites, mais de présenter un document introductif, à un débat qui, nous semble-t-il, devrait être engagé le plus rapidement possible, et ce parce que l'avenir de la communauté québécoise toute entière en sera influencé.

Devant une telle entreprise, on peut demander à l'auteur le lieu d'où il parle, et quel est son droit à manifester ses opinions à travers une analyse. D'autant plus que l'auteur n'est ni noir, ni québecois de naissance. Il me semble cependant que je peux exprimer ici certains avis, en raison d'une part de ma situation personnelle, d'autre part de mon travail et de ma formation qui m'ont amené à me préoccuper des relations interethniques. En effet, je suis [illegible] immigrant; j'ai ainsi une position "extérieure," qui ne me rend pas plus "objectif" car je ne crois pas à une telle objectivité, mais me donne une perspective autre que celle des Québécois de naissance. J'ai aussi vécu deux situations d'immigration, la première à New York, la seconde au Québec. Enfin, en tant que sociologue, mes préoccupations intellectuelles et professionnelles m'ont amené à une reflexion sur certains problèmes et à une certaine pratique. Aux Etats Unis, j'ai participé à certaines

tentatives pour améliorer les relations raciales, sur un plan privé d'abord, ensuite sur un plan professionnel, puisque j'ai enseigné des cours de sociologie au John Jay College of Criminal Justice de l'Université de la Ville de New York (City University of New York), centre qui forme les policiers de cette ville. J'ai pu constater dans mes cours, et dans certaines autres expériences, les tensions qui pouvaient exister entre policiers noirs et blancs, et j'ai tenté, dans la mesures des moyens dont je disposais, d'améliorer ces relations. Depuis 1976, je suis responsable, à l'Université McGill, d'un projet de recherche subventionné par le programme F.C.A.C. du Ministère de l'Education du Québec, sur "l'éducation des groupes minoritaires au Québec." Dans ce projet, j'ai tenté avec certains collègues, de facon ponctuelle et limitée, d'examiner les expériences des enfants de divers groupes immigrants à Montréal, ainsi que les différents agents et processus de socialisation. J'essaierai ici de présenter des éléments qui issus de mon expérience à New York et au Québec, tant professionnelles que personnelle. Ces quelques pages n'engagent cependant que moi, et aucune des institutions ou groupes de recherche dont j'ai pu faire partie n'en est responsable.

INTRODUCTION

NAISSANCE OU MISE EN EVIDENCE D'UN PROBLEME RACIAL AU QUEBEC?

Il y a quelques semaines, un groupe de jeunes Haitiens était interpellé par la police, et mis en accusation. L'interprétation des faits diffère: pour les policiers, il s'aggissait là d'une action de routine. Pour les Haitiens impliqués, et pour une grande partie de la communauté noire du Québec, il y a eu là un traitement raciste de la part des policiers, qui auraient maltraité les jeunes accusés, et qui, en général, réserveraient aux noirs, en raison de leur couleur de peau, un traitement différentiel et beaucoup plus sévère que celui subi par les blancs. L'incident a certainement une importance tragique pour les jeunes Haitens impliqués, mais il est aussi signe d'autre chose. Nous ne tenterons pas ici de savoir qui a "tort" ou "raison." Que les jeunes Haitiens aient troublé l'ordre public, ou que la police ait agi de facon discriminatoire n'est pas l'objet de notre travail. Mais cet incident nous semble à la fois salutaire car révèlateur, et tragique, car évocateur de problèmes latents. Nous voudrions dans un premier évoquer notre interprétation de la situation raciale de Montréal, et du Québec en général, et prévoir quelques scenarii possibles quant à l'avenir.

Dans un second temps, nous examinerons diverses stratégies ayant pour but l'amélioration de cette situation et l'instauration de relations harmonieuses entre les divers groupes raciaux du Québec.

LES RELATIONS RACIALES AU QUEBEC

La scene québécoise nous semble être occupée toute entière par les relations entre les "deux races fondatrices" pour reprendre le vocabulaire traditionnel, c'est-à-dire entre francophones et anglophones dans le langage d'aujourd'hui. Cette préoccupation a en un sens occulté les rapports entre races de couleurs différentes. Le problème linguistique, qui sépare aussi bien les blancs que les noirs, ne devrait cependant pas cacher plus longtemps l'émergence d'un problème racial, surtout dans la région de Montréal.

Jusqu'à ces dix dernières années, les noirs formaient une toute petite fraction de la population québécoise. Concentrés à Montréal, dans un ou deux quartiers ouvriers, dans l'ensemble de condition sociale modeste, presque toujours anglophones, leur situation n'attirait guère l'attention de la majorité dominée francophone, pour qui les noirs appartenaient au groupe anglais. Une certaine discrimination raciale existant depuis toujours, surtout dans l'emploi et dans certains lieux publics de distraction, mais elle n'attirait l'attention que de ceux qui en étaient victimes. Enfin, comparée à celle des Etats-Unis et d'autres parties du Canada, tel l'Ontario et la Nouvelle Ecosse, la situation des noirs de Montréal était beaucoup plus enviable: la discrimination n'avait pas un aspect institutionalisé, et la population noire, peu nombreuse, était sans doute moins maltraitée que dans des régions "officiellement" racistes. C'est pourquoi, en un sens, la remarque

de Winks selon laquelle le problème noir canadien était celui des Etats-Unis vaut sans doute encore plus pour le Québec.

Depuis une dizaine d'années, cependant, en raison d'un changement dans les lois d'immigration, reflètant les besoins de l'economie canadienne, d'une part, et de certaines autres conditions (fermeture de pays traditionnels d'immigration, telle la Grande Bretagne, difficultés économiques dans le pays d'origine etc...) d'autre part, on a assisté à l'arrivée d'immigrants noirs, en général venant des Antilles. Les immigrants anglophones étaient soit des professionnels essayant de trouver au Canada une position sociale meilleure et plus sûre que dans leur pays d'origine, soit des travailleurs manuels et souvent non qualifiés, et en particulier des femmes qui devaient servir de main d'oeuvre domestique à bon marché. L'immigration francophone, était à l'origine une main d'oeuvre très qualifiée en provenance d'Haiti, et qui fuyaient les conditions politiques et économiques de ce pays; elle fut ensuite suivi par certains parents ou par certains individus moins qualifiés, du moins dans le contexte nord americain. Il faut noter que très souvent, ces immigrants ont subi, en arrivant au Québec, une dèqualification et une mobilité sociale descendante: très souvent jouissant d'un niveau d'éducation élevé, et faisant partie de la bourgeoisie locale, ils ont troqué un statut social assez prestigieux dans leur pays d'origine pour un salaire fixe et une certaine sécurité.

L'accroissement numérique de la population noire, de même que la prise de conscience de la discrimination par les membres de ces communautés, donne naissance à un début de "problème" qu'il nous semble urgent de

résoudre. En effet nous pensons que la discrimination raciale à Montréal n'est pas encore très importante. Le Québec n'a pas véritablement connu de discrimination institutionnelle. Si l'esclavage y a brièvement existé, l'économie québécoise a empêché que les colons importent une main d'oeuvre africaine à bon marché, et la plupart des esclaves, indiens d'ailleurs, n'ont servi que d'aides domestiques. Le Québec n'a pas connu non plus l'arrivée de noirs loyalistes après la révolution américaine, ni les échappés de l'esclavage durant le dix-neuvième siècle. Ainsi, bien qu'il y ait toujours eu une présence noire, surtout à Montréal, celle-ci a fait figure d'élément peu connu, étrange et non menaçant.

La présence noire, occultée parce que peu nombreuse, et concentrée dans le seul groupe anglophone, est devenue plus importante ces dernières années. L'arrivée d'immigrants a fait ressortir un certain racisme latent, racisme qui n'avait auparavant visé, et par intermittence, que certains groupes, tels les juifs, et dont peu s'étaient préoccupés, en raison sans doute d'un certain manque d'intérêt pour les droits individuels et collectifs.

La situation nouvelle, amenée et par l'immigration de gens différents, et par la reconnaissance de la valeur d'une société pluraliste, nous semble exiger des mesures afin que les relations interethniques prennent un caractère harmonieux au Québec. Il est en effet toujours facile, pour une population blanche majoritaire, de s'attaquer à ceux qui sont "différents." Ces attaques risquent d'être d'autant plus nombreuses que la majorité sent sa force numérique, et se voit menacée, par exemple par la crise économique présente. S'attaquer au "différent," surtout si ce "différent" est plus

faible et n'y peut mais, peut servir de mesure de valorisation compensatoire dans une situations difficile. C'est pourquoi, il nous semble important d'établir certaines priorités et de mettre en place certains programmes. En effet, peu d'organismes, sauf ceux de la communauté noire elle-même, ne viennent en général prendre la défense des noirs. En général, la défense des minorités ne présente pas, en effet, de grands bénéfices politiques, et seuls les organismes des diverses communautés minoritaires, où certains groupes humanitaires telle par exemple la Ligue des Droits et Libertés, tentent certaines actions. Il nous semble aujourd'hui qu'un certain nombre d'actions doivent venir compléter et renforcer ce que font ces groupes: le type de société que le Québec connaîtra et dependra.

Nous voudrions proposer ci-dessous cetains éléments en vue de mise en place de programmes visant à l'amélioration des relations entre différents groupes minoritaires et majorités anglophone et francophone. Ces propositions ne sont bien entendu pas exhaustives. Nous avons pris le cas des relations entre blancs et noirs car ce cas nous semble actuellement le plus urgent, mais certains des éléments que nous proposons vaudraient également pour d'autres groupes en position dominée, tels, par exemple, d'autres groupes raciaux, les femmes, les autochtones, les gais, ou les personnes ayant des convictions religieuses différentes de celles de la majorité (agnostiques ou athées, par exemple).

QUELQUES STRATEGIES POUR AMELIORER LES RELATIONS RACIALES AU QUEBEC:

Nous voudrions évoquer ici quelques stratégies visant à l'amélioration des relations raciales au Québec. Nous emprunterons nos idées à un certain nombre d'expériences menées aux Etats-Unis, en Angleterre et en France, non que nous jugions que les schémas utilisés dans ces pays puissent s'appliquer sans adaptation à la situation Montréalaise, mais parce que nous pensons qu'un certain nombre de décisions et de politiques sociales sont, quant à leurs buts, quasi universelles.

Le but global que ces stratégies visent est une amélioration des relations entre les divers groupes en présence. Pour cela, il faut, nous semble-t-il, agir de deux façons. D'une part, changer les comportements, afin d'éviter toute action raciste, et d'autre part, changer les attitudes et les données mêmes de la vie quotidienne.

Changer les comportements:

Les comportements racistes sont souvent inconscients, il est parfois difficile d'en déterminer complètement les causes, mais il nous semble primordial de les empêcher, et ce pour deux raisons. D'une part, les comportements racistes font le plus de mal à ceux qui en sont les victimes. En effet, une attitude raciste peut être méconnue, jusqu'au moment où elle se traduit en comportement c'est-à-dire où la personne ayant des attitudes racistes passe aux actes. En un sens, la victime n'a pas à s'occuper des attitudes racistes: ce que le raciste pense du noir, par exemple, a peu

d'importance, si le raciste ne discrimine pas et ne blesse pas par son comportement. Attitudes et opinions ne font du mal que lorsqu'elles sont mises en action. Il est par exemple probable que nombre de blancs américains n'ont pas une vue très élogieuse de leurs compatriotes noirs, mais depuis quelques années, il leur est très difficile, dans la plupart des cas, de laisser ces vues avoir une certaine importance dans des domaines de la vie quotidienne tel le travail ou les loisirs. D'autres part, certains peuvent ne pas avoir d'attitude raciste, mais se comporter en raciste, par exemple discriminer en matière de logement ou d'emploi. Nombre de propriétaires ne loueront pas à des noirs, non pas parcequ'ils ont quelque chose contre les noirs, personnellement, mais parce que, s'ils louaient à des noirs, la valeur de leur propriété risquerait de diminuer. Dans ce cas, les propriétaires n'ont pas une attitude raciste, mais leur comportement équivaut à celui des racistes. Or le comportement fait tout le mal, et la personne victime de discrimination subit les mêmes dommages, que cette discrimination soit dûe à une haine des noirs où à la pression sociale...

Le changement de comportement peut s'effectuer de façon relativement facile: si la loi empêche un comportement raciste, et punit effectivement un tel comportement, les individus ou les institutions seront, en règle générale, empêchés d'agir de façon raciste. Le Québec dispose d'une Charte des Droits de la Personne, qui est sans doute l'une des plus progressistes au monde. Il faudrait que cette loi soit intégralement et complètement appliquée par les tribunaux, et qu'elle soit connue du public: que l'on sache

qu'il est non seulement immoral, mais aussi illégal d'avoir un comportement raciste. Cela pose le problème des sanctions, et il semble ici que les pénalités doivent être augmentées: une simple amende n'a souvent pas pouvoir de disuasion, et il faudrait appliquer un système de dommages et intérêts assez complet. On pourrait imaginer que, si preuve de discrimination raciale a été faite, en matière de logement par exemple, le propriétaire qui aurait refuser de louer se voit contraint de verser un an de loyer en dommages et intérêts, ou que le patron qui a refusé d'embaucher se voit contraint ou bien de revenir sur sa décision, ou bien de verser, en plus d'une amende, un an de salaire au travailleur rejeté. L'un des problèmes de la Charte est que son application est assez difficile; il peut être long, et, en fait, coûteux en temps et en argent, pour un individu de combattre le racisme. Il faudrait que, en plus des pouvoirs d'enquête de la Commission des Droits de la Personne, lui soit adjoint un organisme qui puisse de lui-même prendre action, si aucun individu ou aucun groupe n'a décidé de le faire. Cet organisme pourrait aussi subventionner groupes et individus qui décident de préparer une requête auprès de la Commission des Droits de la Personne.

Afin de changer les comportements, il faudrait aussi, nous semble-t-il, faire savoir au public en général que le racisme est hors la loi. La Charte des Droits de la Personne devrait donc être présentée dans les institutions d'enseignement et faire partie des connaissances de base de tout citoyen; elle devrait également être connue des responsables de toute institution, publique ou privée.

Enfin, toute incitation à un comportement raciste ou à la haine raciale devrait faire l'objet de poursuites sévères. Changer les comportements permet ainsi d'éviter le mal dans la pratique. Mais un tel changement peut peut-être aussi, à long terme, changer les attitudes. Cependant, il devrait être accéléré par la mise en place de certains programmes et par le respect de certaines directives: nous allons essayer de présenter ci-dessous certaines d'entre elles.

Changer les attitudes

Attitudes et comportement vont en général de pair, quoique la relation de causalité entre les deux ne soit pas toujours certaine: un individu peut se comporter de façon raciste parce qu'il (ou elle) a des attitudes racistes, mais aussi parce que la société le (ou la) force a un tel comportement. A l'inverse, des attitudes racistes peuvent exister chez une personne, mais ne donneront pas lieu à un comportement raciste, parce que la loi ou la pression sociale empêchera une telle pratique. Il nous semble donc qu'il faille "marcher sur les deux jambes"[1] et agir immédiatement sur les comportements, comme nous l'avons signalé precedemment, et, à plus long terme, sur les atttitudes. Ainsi pourront évoluer attitudes et comportements.

Changer les attitudes suppose un effort d'information et d'éducation. Il faut, en effet, rendre connu et familier le "différent", "L'étranger" [2]

1. Nous empruntons cette image a Mao Zse Dong, sans pour cela souscrire à toutes les thèses de ce penseur.

2. Voir par exemple la très belle chanson de Pauline Julien sur ce sujet...

(et donc l'étrange), afij que cette différence, cette étrangeté, soit connue, comprise, admise et respectée et devienne ainsi partie de la vie de tous. Car ce qui est connu et familier fait moins peur et peut être compris et aimé. Il faut introduire, pour la majorité et les minorités, l'autre. Cette introduction nous semble cependant beaucoup plus importante pour les membres de la majorité car ce sont eux qui peuvent le plus facilement discriminer et dont la discrimination a le plus souvent les conséquences les plus graves. De plus, les membres de groupes minoritaires ont du, pour survivre, a-prendre à connaître la majorité, et à s'en méfier. Cetteentreprise de connaissance mutuelle peut se faire en plusieurs lieux et suivant plusieurs méthodes. Méthode et lieu d'intervention sont liés et doivent être considéres pour chaque cas spécifique. Nous voudrions évoquer certaines méthodes et certains lieux, sans tenter de faire oeuvre exhaustive, mais à titre indicatif.

Le premier lieu où, nous semble-t-il cette éducation et cette prise de conscience doivent être faites est l'école. En effet, tous les enfants ou presque y passent, et on y retrouve enfants de groupes minoritaires et enfants appartenant à la majorité. L'intervention à l'écolepeut se faire à différents moments: lors de cours spécifiques, tels ceux d'histoire, de formation morale ou de catéchèse par exemple, ou dans tous les cours. On peut ainsi impliquer les

membres de tous les groupes, présents à l'école ou dans la société globale. On pourrait, par exemple, prendre des textes de lecture dans des oeuvres de littérature "autre", telle la littérature antillaise ou africaine, ou présenter les traditions d'autres pays, dans divers domaines_ Des conceptions différentes de la mathématique (systèmes a base différente, bouliers africains ou chinois, façons différentes de présenter les opérations) ou des sciences pourraient par exemple donner aux enfants et aux enseignants l'expérience d'une pratique multiculturelle.

Il va sans dire que, au sein de l'école comme de toute institution d'enseignement, les manuels scolaires devraient être particulièrement adaptés. Il faudrait en particulier être sûr que les outils pédagogiques employés ne contiennent pas de termes péjoratifs vis à vis de certains groupes, et en particulier qu'ils n'emploient pas de stéréotypes cantonnant les membres de certains groupes dans des positions limitées et en général subalternes (femmes à la cuisine, chinois dans des buanderies et noirs porteurs dans les gares par exemple). Cette précaution vaut aussi pour les manuels de l'enseignement supérieur, où, sous le couvert de liberté d'expression et de recherche, certaines descriptions péjoratives de certains groupes sont présentées comme des "faits" ayant caution scientifique(cas des différences de Q.I. entre divers groupes sociaux ou raciaux par exemple, cas de nombreuses études sur les différences entre hommes et femmes, ou de nombreuses explications de l'homosexualité, comme pathologique par exemple).

Une action de formation et d'éducation devrait aussi, et peut être surtout, toucher les adultes, en particulier en période de formation ou de recyclage professionnel. Ainsi, par exemple, les enseignants devraient être formés et informés. Il en va de même de tous les cours de formation préparant des personnes qui serviront le public. Différents groupes sociaux, et en particulier les groupes minoritaires,devraient être présentés: par exemple, un court aperçu sur les causes, les bienfaits pour le Québec, et les difficultés de l'immigration devraient être expliqués. Une telle formation serait sans doute fort utile pour les médecins, les infirmiers et les travailleurs sociaux[1] pour leur enseigner, en plus de la tolérance et du respect d'autrui que nombre d'entre eux pratiquent, des éléments spécifiques qui leur permetrront une pratique professionnelle plus efficace et plus humaine. L,action en question demandera un effort particulier de la part des formateurs et enseignants de diverses professions, cependant cette action devrait également toucher les personnes déjà en place, au moyen de recyclages et de compléments de formation.

Différentes actions de formation, en particulier pour les personnes déjà en place, devrait comporter, en plus d'information, une sensibilisation au niveau du vécu. Une telle sensibilisation pourrait prendre plusieurs formes: exploration d'une situation type (étude de cas), exploration des snetiments et des préjugés des participants par des discussions de groupes ou individuelles, groupes de base et de sensibilisation, psycho- et socio-drames, jeux de rôle etc... Selon les objectifs de formation,

1. Nous avons ici employé le masculin habituel, en sachant bien que les femmes prédominent dans certaines de ces professions. Desexualiser la langue prendra sans doute beaucoup de temps...

Différentes approches pourraient inclure la participation, active dans le processus ou a titre de personnes ressources, de membres de groupes minoritaires. Il nous semble, par exemple, que dans la situation actuelle, de telle expériences de formation et d'information seraient nécessaires pour les policiers de Montréal.

Il est impossible ici de spécifier plus avant des modalités d'intervention, en raison de la multiplicité des cas possibles et des nécessités d'adaptation a chaque situation spécifique. Il nous semble pourtant qu'il faudrait éviter à la fois les écueils de l'intellectualisation trop poussée (et ne pas faire ainsi seulement un cours sur la situation minoritaire, bien qu'une telle partie soit nécessaire) et une seule sensibilisation de type individuelle (qui ramènerait toute action raciste a la psychologie de l'individu et à sa pathologie). Une combinaison des deux approches, éducation et sensibilisation, nous semble le plus utile.

En conclusion, il nous faut noter que ce que nous avons présenter ici l'a été, de façon fort consciente, dans une perspective de type psycho-sociologique "réformiste". Nous n'avons pas tenté d'expliquer ou de présenter certaines des causes sociales profondes du racisme, telle par exemple l'exploitation d'un groupe pour des raisons d'ordre économique. De telles études sont d'impor-

tance capitale, mais dépassent le cadre de cette présentation; de plus elles n'envisagent des plans d'action qu'à très long terme. Les éléments que nous avons suggérés ici ne tentent qu'une action relativement immédiate, relativement aisée à mettre en place, et, pensons nous, assez efficace à court terme. Les modalités d'une telle action devront être précisées et améliorées, en particulier grâce à l'intervention et à la particiaption de tous ceux à qui elle s'adresse.